

le "Free Press" du 20 janvier dernier en la publiant avec la lettre de M. Griffin, ait cru devoir mettre pour entête les mots: "First Rebellion again recalled". Il n'y a eu qu'une rébellion de Riel, celle de 1885.

UN POINT D'HISTOIRE A EXAMINER

LORD WOLSELEY ET MGR TACHE.

Je suis à mettre en ordre, en ce moment, les notes que j'ai écrites sur les événements qui ont eu lieu au Manitoba, en 1869 et 1870. Le colonel Wolseley vient de publier un livre sur sa campagne à la Rivière Rouge, et sur sa prise du Fort Garry. Les faits qu'il raconte sont déjà loin car il y a trente-quatre ans qu'ils se sont passés.

Le brave colonel s'imagine peut-être qu'il ne reste plus de témoins de ce fait d'armes, et qu'il peut en parler tout à son aise, sans crainte d'être contredit. Eh bien ! il se trompe; il y a des survivants de ce temps-là, qui sont bien aises de saisir l'occasion pour faire connaître la vérité et examiner un point d'histoire qui menace d'être enseveli dans l'ombre malgré sa grande importance.

La prise du Fort Garry, dont toutes les portes étaient ouvertes et dans lequel il ne restait que trois personnes, n'a semblé ridicule qu'à ceux qui n'ont pas regardé le fond des choses; ce n'était pas une comédie que venait jouer le colonel Wolseley, mais une vraie tragédie, et il n'a pas dépendu de lui qu'il n'en fût ainsi. L'accusation est grave, mais je crois qu'elle a sa raison d'être, et comme elle retombe de tout son poids sur des autorités plus hautes, nous allons examiner ce point d'histoire. J'ai été témoin oculaire et auriculaire des choses dont je vais parler. Rendu à St-Boniface dès 1866, j'ai toujours demeuré auprès de Sa Grandeur Mgr Taché jusqu'en 1888; par conséquent mon témoignage doit avoir autant de valeur que les récits du colonel Wolseley. Le lecteur peut sans crainte ajouter foi à mes paroles.

Les basses de l'entrée du Manitoba dans la confédération avaient été posées au mois de mai 1870, par les trois délégués du gouvernement provisoire de Riel et les conditions avaient été acceptées par le gouvernement canadien. Par ce fait seul de traiter d'égal à égal avec les délégués de Riel et d'accepter leurs conditions, les autorités, à Ottawa, renonçaient implici-